

# DEBUT

## ETAPE 1 : DÉPISTAGE

Demande de dépistage  
via  
Médecin traitant/  
CPMT/CPAP

Fedris : Refus

Fedris : Validation

## ETAPE 2 : DIAGNOSTIC

Décision négative notifiée  
au travailleur

Décision positive notifiée au  
travailleur  
Accès au volet diagnostique  
(2 séances maximum)  
CT

Fedris : Refus

Fedris : Validation

## ETAPE 3 : ACCOMPAGNEMENT

FIN

Décision négative  
notifiée au travailleur

Décision positive  
notifiée au travailleur

Séance d'orientation  
(1 séance maximum)  
CT

Volet travail  
(8 séances maximum)  
CT

Volet psychologique  
(10 séances maximum)  
VP

Volet corporel  
(3 séances maximum)  
VC

Articulation  
travail/santé  
(1 séance maximum)  
CT

Durée maximum : 2 ans

FIN

## ETAPE 4 : SUIVI

Suivi après trajet  
(2 séances maximum)  
CT

FIN DE TRAJET